

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique Conseil Départemental - Projet d'achèvement de la Voie de la Soule-DUP Parcellaire

**De :** thornary.marie-jose@neuf.fr

**Date :** 21/09/2023 14:49

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite vous faire part de mon opposition au projet porté par le Conseil Départemental dit « achèvement de la Voie de la Soule »

Vivant à Sauguis Saint Etienne, je me trouve de fait utilisatrice régulière de la « Voie de la Soule »

voici mes arguments :

- en tout premier lieu compte tenu des limitations de vitesses sur les chemins départementaux le **gain de temps est quasiment nul**.
- le projet n'**épargne pas les zones habitées**.
- Dans la mesure où la voie actuelle est assez satisfaisante (même si elle nécessite des travaux de sécurisation) au moment où sont votées des lois incitant à lutter contre l'**artificialisation des sols**, ce projet est **spécialement mal-venu**.

En résumé, pas de gain de temps pour les usagers, pas plus de sécurité pour les riverains et/ou les automobilistes, un impact environnemental négatif.

Donc une **dépense évitable** pour les finances du Conseil Départemental et donc celles des administrés que nous sommes.

Vous remerciant de prendre mes remarques en compte

Marie José Thornary